



EXEMPLE DE TEXTE POUR APPEL D'OFFRES SCIAGE

Cet exemple est basé sur les projets de références du site www.proprebois.ch, il est donné à titre indicatif et ne prétend pas être exhaustif, il doit être adapté à chaque situation.

Descriptif des prestations

Objectif général du Maître d'ouvrage (MO)

L'objectif du MO est d'utiliser son propre bois par son canal d'écoulement du bois **NOM dans le cadre du projet de construction XXX.**

La récolte et la fourniture des grumes sont menées sous l'égide du MO, par son Copil (comité de pilotage) chargé de représenter le MO pour la réalisation du projet de construction.

Présentation du projet de construction

Le projet ...

Système structurel : Les porteurs verticaux sont des murs en bois xxx

A l'intérieur de l'ouvrage, une partie des murs sont

Les planchers, sont quant à eux, réalisés en

Objectif général des prestations

L'objectif est de fournir, à partir du bois du MO, les produits destinés à la construction en bois massif résineux d'éléments structurels des bâtiments relevant du projet.

La volonté plus particulière de construire le projet et notamment sa structure en bois provenant de ses propres forêts ou des forêts régionales (Jorat), exige des procédures bien précises pour la préparation de ce bois. Ce dernier va en effet être imposé aux entreprises adjudicatrices des marchés

pour les travaux en bois, de la préparation/fabrication jusqu'au montage. Une volonté qui requière que les prestations de sciage, de séchage et d'entreposage soient réalisées au préalable.

Les prestations suivantes sont attendues :

- Transport des grumes
- Sciage des grumes
- Séchage des produits résultant du sciage qui sont destinés à la réalisation de parties d'ouvrage du projet
- Stockage des produits de sciage
- Valorisation des sous-produits

La particularité de ce marché est que les prix doivent comprendre uniquement les prestations, **sans** la fourniture, puisque le bois sera mis à disposition de l'entreprise par le maître de l'ouvrage et reste propriété de ce dernier.

Pendant tout le processus de transformation des grumes et du bois, il est impératif de garantir la traçabilité du produit.

Lors de la livraison de chaque lot de grumes, **un procès-verbal de réception** est établi. Il devra contenir au moins les indications suivantes, soit :

1. la provenance
2. l'essence
3. la qualité
4. la quantité.

Si le rendement effectif de sciage venait à varier par rapport à l'estimation prise en compte pour l'établissement des quantitatifs de cet appel d'offres, nous rendons attentif le soumissionnaire que le Maître d'ouvrage a imposé un plafond de capacité de volume de grumes. Ainsi, si sur la base de cette quantité livrable maximale, une partie seulement du volume de bois scié peut être garanti, ce point doit être précisé dans l'offre en modifiant les quantités de bois scié provenant de la fourniture du Maître d'ouvrage. Aucun dépassement du volume de bois maximal proposé ne peut être discuté à ce stade, et ce sont les quantités de bois sciés qui sont à modifier dans l'offre. Le complément de bois scié doit être estimés selon les filières d'approvisionnement traditionnel de l'entrepreneur pour des qualités équivalentes.

Etendue des prestations

Le volume de bois nécessaire pour la confection des pièces pour le bois équarri provenant d'essences résineuses de sapin et d'épicéa se monte à **280 m³** de bois nécessaire à la construction soit entre **500 et 800 m³** de grumes selon les estimations du maître d'ouvrage.

Le titulaire du présent lot doit réaliser le sciage des **500 m³** mis à disposition selon la répartition **estimée** suivante :

- **110 m³** liteaux et voliges autres
- **110m³** sciures et copeaux pour recyclage sous forme de pellets, autre

- 280 m³ bois de structures (selon liste annexe 1)

Attention la liste présente les sections finies séchées et rabotées ainsi que les taux d'humidité demandés.

Les grumes sont livrées au scieur déjà traitées contre les parasites. Le traitement du bois antibleu n'est pas à inclure dans l'offre.

La reprise des sous-produits ne pouvant être utilisés par le MO sont à reprendre par le scieur. La valeur de ceux-ci est à déduire du montant des prestations de sciage, de séchage et de stockage.

Types de produits à fournir

Les grumes serviront à la confection de pièces de sections différentes destinées à la confection de la structure de parties importante de bâtiment du projet.

L'objectif est de fournir, à partir du bois du MO, les produits destinés à la construction en panneaux de bois résineux CLT, BLC et en bois résineux massif d'éléments structurels du bâtiment projeté.

- Transport

Les grumes destinées au marché dont fait l'objet le présent appel d'offres, sont à disposition à xxx (lieu). Le transport des grumes jusqu'à la scierie, fait partie intégrante du présent appel d'offres et incombe au scieur, y c. l'organisation et la planification de ce transport (si nécessaire en sous-traitance).

L'organisation logistique est à établir avec l'entité qui gère les domaines forestiers du MO, à savoir le XXXX.

- Sciage

La liste fournie en annexe 1 en détermine les dimensions.

Attention la liste présente les sections finies séchées et rabotées ainsi que les taux d'humidité demandés. Aux sections demandées, une surmesure de XX par côté est prévoir pour tenir compte du séchage et du rabotage des pièces.

Les caractéristiques techniques des produits nécessaires sont définies dans l'annexe 2.

- Séchage

Les produits destinés directement au charpentier (bois massif), devront être séchés pour ramener leur taux d'humidité précisé dans l'annexe 1 lors de la livraison.

Les produits devront être séchés pour ramener leur taux d'humidité lors de la livraison destinée à être posées entre XXX et XXX %. Le séchage des pièces à l'air, empilées de manière à garantir la qualité du produit doit permettre d'atteindre le taux d'humidité demandé.

- Rabotage

Les bois sont à raboter sur les 4 faces et les angles cassés par un chanfrein.

- Stockage

Les pièces destinées à l'entreprise qui obtiendra le marché de construction doivent être stockées jusqu'à leur utilisation. Toutes les précautions sont prises pour que le produit soit entreposé de manière qu'il ne se déforme pas. Les piles sont numérotées ou annotées de manière à assurer la traçabilité du produit en provenance du MO. Le nom de ce dernier est apposé sur chaque produit provenant du sciage des grumes fournis. Les produits sciés seront stockés jusqu'en septembre 2019.

Sous-produits

Les parties de grumes ne pouvant être utilisées pour la confection des pièces sont à reprendre par le scieur. Leur valeur est soustraite au montant des prestations de transport, sciage, de séchage et de stockage. Elle fait partie intégrante du montant total du coût des prestations.

Organisation et délais

Organisation générale

L'organisation pour le transport des grumes à la scierie est planifiée avec XXX qui organise toute la logistique depuis la forêt jusque chez le scieur.

Planning

- Planning de chantier
 - Mise en place des accès chantier et terrassements : dès xx
 - Gros-œuvre béton : dès xxx
 - Gros-œuvre bois - préfabrication : dès xxx
 - Montage : dès xx
 - Second-œuvre : dès xx
- Calendrier pour prestations du marché
 - Les délais suivants sont contraignants :
 - Transport des grumes vers scierie : de suite après l'adjudication
 - Mise à disposition des produits pour la suite de la production : xx

Délais à respecter

Le sciage des grumes débute dès que les délais de recours à l'adjudication des prestations est échu. Les différents produits doivent être impérativement disponibles au plus tard le XXX. Aucun retard ne sera toléré.

Une planification détaillée sera établie ultérieurement et transmise à l'entreprise adjudicatrice.

Contrôles

Le contrôle du respect du cahier des charges est confié à un prestataire extérieur mandaté par le maître d'ouvrage.

Quantitatif et prix

VARIANTE 01 : AVEC PLAFOND DU VOLUME DE GRUME

Le Maître d'ouvrage a estimé un volume de grumes nécessaire pour la réalisation des sciages relatifs à cet appel d'offre compris entre 500 et 800 m³ selon les rendements de sciage pris en compte. Le plafond de 800 m³ est néanmoins fixe et ne peut être augmenté pour ce projet.

Les quantités données ici le sont à titre informatif, l'entreprise doit vérifier les métrés et intégrer les modifications éventuelles à son prix forfaitaire

IMPORTANT:

Les entrepreneurs doivent prendre en compte financièrement le fait que la majorité des bois décrits dans ce document sont mis à disposition par la maîtrise d'ouvrage.

Art.	Désignation	Quantité	U	Quantité vérifiée par le scieur	Prix unitaire	Prix global
1	TRANSPORT ET STOCKAGE					
	Transport des grumes à la scierie	1	gl			
	Transport des bois séchés, rabotés à l'usine du charpentier selon cadence estimée dans le planning	1	gl			
	Stockage complémentaire des produits séchés (3 mois)	1	gl			
2	SCIAGE RABOTAGE SECHAGE					
2.1	SCIAGE					
	Sciage bois de structure (selon liste) – inclus dispositions pour empêcher le bleuissement des bois	280	m ³			
	Valorisation des sous-produits (liteaux et volige, pellets et autres)	220	m ³			
2.2	EMPILAGE	1	gl			
2.3	SECHAGE	270	m ³			
2.4	RABOTAGE	220	m ³			
3	SCIAGE Complémentaire si volume de grumes insuffisant					
3.1	SCIAGE bois Quantité à compéter par l'entreprise pour garantir le sciage de toute la liste. Qualité selon cahier des charge et liste annexée. Bois d'origine suisse et traçabilité garantie.	0	m ³			
TOTAL H.T				0.00 €		

VARIANTE 02 : SANS PLAFOND DE VOLUME DE GRUME

Les quantités données ici le sont à titre informatif, l'entreprise doit vérifier les métrés et intégrer les modifications éventuelles à son prix forfaitaire

IMPORTANT:

Les entrepreneurs doivent prendre en compte financièrement le fait que la majorité des bois décrits dans ce

Art.	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix p.unités	Somme CHF
1.00	TRANSPORT DES GRUMES				
1.01	Transport des grumes depuis leur lieu de stockage jusqu'à la scierie de l'entrepreneur	gl	1		
	TOTAL 1				
2.00	SCIAGE DES GRUMES, STOCKAGE ET SECHAGE DES PRODUITS RESULTANT DU SCIAGE				
2.01	Volume parois finies CLT selon liste des sections Finies : 100 m ³				
	Volume des lamelles nécessaires à scier pour la réalisation des produits finis en CLT				
	Volume à remplir par l'entrepreneur	m ³			
2.02	Volume de grumes pour sciage lamelles CLT				
	Volume à remplir par l'entrepreneur	m ³			
2.03	Sciage des grumes en lamelles pour parois CLT selon liste de bois	gl	1		
2.04	Valorisation des sous-produits de sciage issu de la coupe des lamelles pour parois CLT	gl	1		
2.05	Stockage et séchage des produits résultant du sciage pour la réalisation des éléments en CLT				
	TOTAL 2				

document sont mis à disposition par la maîtrise d'ouvrage.

ANNEXES

Annexe N°1 :

Tableau des volumes et types de produits à scier avec teneur en eau du bois à la livraison

Lisses et poteaux

section (mm)	cube (m3)	L max (m)	Qualité	H%
60x312	0.5	6.75	C24	15%+/-3%
120x312	0.9	2.5	C40	15%+/-3%
60x160	0.3	7	C24	15%+/-3%
120x220	0.9	3.1	C40	15%+/-3%
60x160	0.2	7	C24	15%+/-3%
60x160	0.2	7	C24	15%+/-3%
60x160	0.1	7	C24	15%+/-3%
160x240	0.3	2.5	C40	15%+/-3%
100x220	3.5	4	C40	15%+/-3%
100x240	2.0	5	C40	15%+/-3%
30x40	3.4	5	C24	15%+/-3%
TOTAL	12.4			

Planchers massifs

	Longueur	Qualité	Séchage	Nbre planches	cube
Type 1	5.8	C40	15%+/-3%	184	5.1
	5.8	C40	15%+/-3%	185	10.3
Type 2	6.8	C40	15%+/-3%	175	11.5
	6.8	C40	15%+/-3%	176	11.5
Type 3	3	C40	15%+/-3%	128	2.3
Type 4	6.8	C40	15%+/-3%	185	15.1
	6.8	C40	15%+/-3%	166	13.6
	5.8	C40	15%+/-3%	185	12.9
	5.7	C40	15%+/-3%	166	11.4
	5.7	C40	15%+/-3%	127	8.7
	5.7	C40	15%+/-3%	126	8.7
	2	C40	15%+/-3%	33	0.8
	2	C40	15%+/-3%	32	0.8
Type 5a	7.5	C40	15%+/-3%	127	11.5
	7.5	C40	15%+/-3%	115	10.5
	2	C40	15%+/-3%	127	3.1
	2	C40	15%+/-3%	115	2.8
Type 5b	7.6	C40	15%+/-3%	100	9.1
	7.6	C40	15%+/-3%	90	8.2
Murailles	5	C40	15%+/-3%	27	1.08
Cales	5	C24	15%+/-3%		5
					163.98

Structure MOB

	Longueur	Qualité	Séchage	Nbre planches	cube
MOB 195	2.5	C24	15%+/-3%		
MOB 160	2.5	C24	15%+/-3%		
					18

Annexe N°2 :

Critères techniques du produit à réaliser

Voir fiche